

date d'environ 1802. Parmi ces portraits nous relevons ceux que Merjai attribue à JEAN-PIERRE SAUVAGE ou plutôt à «*Sauvage cadet*» par opposition à CHARLES SAUVAGE, son père, et nous empruntons à M. Alphonse Sprunck (40) la description que voici :

— Dans la salle du clergé qui était séparée de celle des fêtes par un beau corridor, Merjai avait vu les portraits de MARIE-THERESE et de son époux, de JOSEPH II et de ses deux épouses ISABELLE de PARME à laquelle MARIE-THERESE avait choisi comme confesseur le jésuite arlo-nais Quirin Neunheuser, et JOSEPHINE-ANTOINETTE de BAVIERE.

A l'exception de celui de *Joseph II qui fut peint probablement par Maisonnet* lors du passage de l'empereur par notre capitale, les autres étaient l'oeuvre de *Sauvage cadet*; peut-être étaient-ils placés sous les dais dans l'église des Recollets à l'occasion des fêtes des souverains. Dans la suite, les États acquirent encore les portraits de CHARLES de LORRAINE et de l'archiduc MAXIMILIEN. Cette salle moins grande avait une belle boiserie; les dessus des portes étaient ornés par Weiser «dont le pinceau était dur et n'avait pas de goût». —

L'État est actuellement propriétaire de chaque fois deux portraits de l'impératrice MARIE-THERESE et de JOSEPH II jeune. L'hôtel du Ministère des Affaires étrangères, ancien refuge de St-Maximin, réunit les toiles plus imposantes aux effigies de MARIE-THERESE et de JOSEPH II jeune ainsi que celles des deux épouses de ce dernier; les portraits conservés au Musée de l'État sont moins fastueux et de proportions plus réduites. C'est également au Musée de l'État que se trouve le portrait de CHARLES de LORRAINE. Un grand portrait de JOSEPH II empereur se trouve dans une antichambre du Ministère des Affaires Etrangères.

Avant d'analyser les toiles que l'on attribue à JEAN-PIERRE SAUVAGE, il convient de dire un mot au sujet du peintre Pierre Maisonnet que cite le manuscrit de Merjai. Ce peintre, né le 15. X. 1750, d'une famille bourgeoise, fut l'élève du célèbre frère Abraham, d'Orval qui lui enseigna les premiers rudiments du dessin. Ayant fréquenté peu de temps l'académie de Vienne, il rentra à Luxembourg vers 1780 où il eut l'honneur d'être admis à faire le portrait de l'empereur JOSEPH II à son passage en notre ville, le 31. V. 1781. JEAN-PIERRE SAUVAGE étant décédé à Bruxelles le 27. IX. 1780, il est donc exclu que le portrait ornant actuellement l'antichambre de notre Ministère des Affaires étrangères puisse être son oeuvre. Pierre Maisonnet est loin d'avoir eu le talent d'un JEAN-PIERRE SAUVAGE. Il peignit ou retoucha certaines scènes religieuses, orna quelques salons et on lui doit plusieurs petits paysages à la détrempe. Il fut finalement nommé professeur de dessin au collège de Luxembourg où il forma quelques bons élèves, mais ses propres ouvrages sont peu estimés. Il mourut entre 1825 et 1830.

Comme à juste titre Merjai n'attribue point à JEAN-PIERRE SAUVAGE le portrait de JOSEPH II empereur, on est cependant surpris de le voir passer sous silence les deux portraits représentant JOSEPH II jeune.